

discours qu'il a prononcé devant la 38ième Assemblée générale, la Namibie doit accéder à l'indépendance, quelle que soit l'issue de la situation en Angola.

Le Canada admire la patience des dirigeants de cette région, qui ont travaillé d'arrache-pied, pendant si longtemps, pour mettre en application la résolution 435. Leur patience et leur opiniâtreté sont des exemples que nous allons suivre. Nous ne cesserons pas nos efforts. La mise en oeuvre de la résolution 435 constitue pour nous, comme pour le Conseil, l'objectif à réaliser.

Monsieur le Président, nous avons fait de grands progrès depuis 1978, même si, malheureusement, nous n'avons pas encore atteint notre but. J'espère que les délibérations du Conseil nous permettront de prendre des mesures concrètes susceptibles d'accroître la confiance dans cette région et d'accélérer l'accession de la Namibie à l'indépendance. Il ne s'agit pas d'un rêve, mais d'une réalité inéluctable. Notre objectif est de faire en sorte que cette indépendance se fasse bientôt et par des moyens pacifiques.

Je vous remercie, Monsieur le Président.